



LETTRE OUVERTE

Monsieur Luc CHATEL

Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et de la Vie Associative

110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07

Paris, le 20 septembre 2011

Monsieur le Ministre,

Nos associations et mouvements pédagogiques rassemblés au sein du Collectif des associations partenaires de l'École publique (CAPE) tiennent à vous faire part de leur plus vive inquiétude concernant leurs relations avec votre ministère.

En l'absence de réponse de votre part à notre courrier du 13 juillet 2011, nous avons en effet l'honneur d'attirer votre attention sur la situation extrêmement difficile dans laquelle se trouvent nos associations du fait de ce silence à l'égard de la plupart d'entre nous, qu'il s'agisse de la notification du deuxième versement de la subvention ministérielle résultant des Conventions pluriannuelles sur objectifs, ou des moyens afférents aux conventions annuelles.

Alors que les années passées, conformément aux dispositions des conventions pluriannuelles, la notification du deuxième versement parvenait à la fin du mois de juillet, les notifications officielles préalables à la mise en paiement n'ont toujours pas été signifiées. Il en est de même pour les mouvements sous convention annuelle, celle-ci n'étant dans certains cas même pas finalisée. Les réponses apportées par vos collaborateurs indiquant que ces courriers seraient soumis à votre signature depuis mi juillet sont inquiétantes quand nous faisons le constat aujourd'hui de la non réception desdites notifications.

Nous avons tous répondu aux sollicitations de vos services quant au bilan quantitatif et qualitatif de mise en œuvre de nos actions, tant au niveau académique qu'au niveau national, respectant en cela nos engagements. Alors que l'année 2011 est dans son dernier tiers et que nous avons conduit la plupart de nos actions, l'absence de réponse de votre part place nos associations dans une situation financière intenable au moment où nous relançons l'ensemble des programmes qui engageront nos partenariats avec l'École pour cette nouvelle année scolaire.

Rien ne semble justifier de tels délais alors que nous faisons la preuve depuis de longues années déjà du sérieux de notre travail et de notre volonté de contribuer à accompagner l'École dans ses missions et ses projets.

De récents rapports officiels font état de l'accroissement des difficultés de l'École et confirment les défis qu'elle doit relever. Si nous étions empêchés de continuer nos actions d'accompagnement et de formation, tant des enseignants et professionnels de l'éducation que des parents et des jeunes eux-mêmes, un coup de plus serait porté à l'ambition éducative de notre pays.

Nous ne saurions donc accepter de voir le mois en cours se terminer sans avoir reçu de votre part les courriers de notification.

Aussi nous nous permettons, Monsieur le Ministre, de vous demander instamment de respecter vos engagements conventionnels afin que nous puissions poursuivre dans la sérénité notre travail au service de l'École.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

AFEV, AFL, Ceméa, CRAP-Cahiers pédagogiques, Eclaireurs et éclaireuses de France, Education & Devenir, Fédération française des Clubs UNESCO, FESPI, Fédération Léo Lagrange, Fédération nationale des CMR, FOEVEN-fédération des AROEVEN, Fédération nationale des Francas, GFEN, ICEM-Pédagogie Freinet, Ligue de l'enseignement, Mouvement Français pour le Planning Familial, Mouvement français des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs (Foresco), OCCE, Fédération des PEP, Peuple et Culture

Secrétariat du CAPE :

Eric Favéy

Ligue de l'Enseignement, 3 rue Récamier, 75 341 Paris cedex 07

01 43 58 97 51

efavey@laligue.org